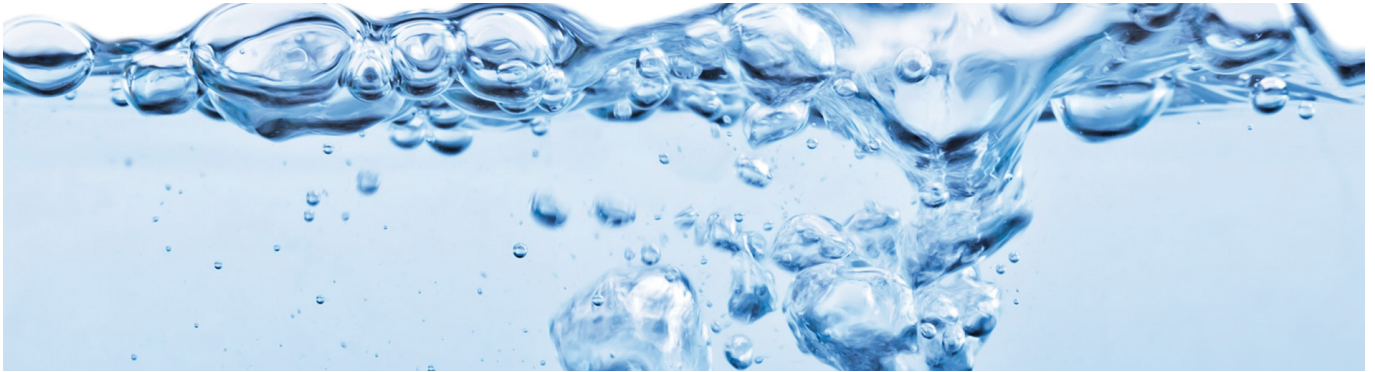


## Voirie assainissement et eau potable



### Contacts

En matière de gestion du domaine public, il existe plusieurs interlocuteurs selon le type d'interventions :

#### **Communauté de Communes des 2 Fleuves (CC2F)**

29, avenue du Général de Gaulle – 77130 Montereau  
Services techniques : **Tél.** 01 60 73 43 87 – [www.cc2f.fr](http://www.cc2f.fr)

La Communauté de Communes des Deux Fleuves, dans le cadre de ses compétences voirie et assainissement, a en charge :

- la création, la rénovation et l'entretien des voies communales et des trottoirs (nids de poules, pavés descellés, bordures arrachées).
- le réseau d'assainissement : odeurs, problèmes d'évacuation.
- le réseau d'adduction d'eau potable : fuite sur le domaine public.

Pour toute demande d'intervention sur ces 3 compétences, veuillez contacter les services techniques de la Communauté de Communes des Deux Fleuves.

**? Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau potable et la gestion de l'assainissement à Montereau, consultez [www.cc2f.fr/eau-assainissement](http://www.cc2f.fr/eau-assainissement).**

---

#### **Commune de Montereau**

Création, rénovation et entretien des chemins ruraux, nettoyage des rues (voies piétonnes, caniveaux, accotements, places publiques), nettoyage des marchés, entretien des aires de jeux, déneigement et salage des chaussées et trottoirs. Contacts : voir rubrique propreté.

---

## **Autres interlocuteurs**

Propriétaires de zones commerciales, lotissements : création et entretien des voies privées les desservant

Particuliers, entreprises : création des surbaissés de trottoirs, bateaux (à la charge du demandeur)

Conseil général : création et gestion complète des voies départementales hors agglomération, rénovation et gestion partielles (chaussée et panneaux directionnels) des routes départementales en agglomération.